Messieurs.

N° 13

Je ne saurois vous exprimer combien j'ai été sensible à la lettre honnête que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. Persuadé qu'il n'y avoit pas de moyen plus propre à contribuer aux progrès de la Chirurgie, que de réunir la pratique à la théorie, et que l'établissement d'un hospice destiné au traitement des maladies chirurgicales dans le sein même du College, devoit remplir ce but, il m'a suffit de faire appercevoir à Sa Majesté toute l'utilité de ce projet; Son amour paternel pour ses peuples l'a bientôt porté à leur laisser ce monument de sa bienfaisance. Elle a bien voulu depuis, d'après le compte que je lui ai rendu des différens succès que les Maîtres de l'art ont obtenu dans le traitement des maladies graves qui ont été confiées à leurs soins, ajouter de nouveaux lits à cet hospice. Convaincu de plus en plus des secours que l'humanité souffrante pouvoit retirer d'un pareil établissement, je me suis déterminé à

ARC 34 n° 13

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Messieurs les administrateurs des fonds de L'académie R^le et de l'hospice de Chirurgie

contribuer moi même à son accroissement. S'il me donne quelque droit à la reconnoissance du Public, vous la partagerés avec moi, Messieurs, par l'attention que vous apporterés à ce que les vues bienfaisantes de Sa Majesté soient remplies. Vos Lumières et votre zéle me seront toujours un sur garant de la sagesse de votre administration.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée

Messieurs

a Versailles le
31 aoust 1783

Votre très humble et
très obéissant serviteur

[illegible]